



Durée du congé de maternité:

- Moins de 12 semaines
- 12-13 semaines (conforme aux conventions n° 3 et 103)
- 14-17 semaines (conforme à la convention n° 183)
- Au moins 18 semaines (conforme à la recommandation n° 191)
- Aucune information disponible

Source : Base de données de l'OIT sur les lois relatives aux conditions de travail et de l'emploi - Protection de la maternité (Bureau international du Travail, 2009).

Disponible sur: <http://www.ilo.org/dyn/travail/travmain.home>